L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : Rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 27 JUIN 1888.

PETITES ANNONCES.

A. E. Phillips, notaire, 5 Coral Place, peut prêter sur hypothèque de "200 à 200,000. 20 déc—3m

A VENDRE.

A VENDRE ou à louer.—La résidence et les terrains confortables No 214 Chemin du Bayou, entre les rues Tchoupitoulas et Magnolia. W. I. Hodgson, agent, 13 rue Carondelet. 26 juin—1 mois

A VENDRE—Une vacherie avec vingt-une vaches, un cheval et une charrette. S'adresser coin St-Philippe et Rendon. 26 juin—7t

A VENDRE—Grocerie dans Second District. Belles affaires, bien située. Bonnes raisons pour vendre. S'adresser à Smith Bros & Cie.

A VENDRE—chez F. A. Mangin, forgeron, No 73 Ste Anne, belles grilles, colonnes, vérandahs, colonnes, grilles de tombes, portes de caveaux, volets, tentes à mécanique. 17 juin—1m

A LOUER.

A LOUER—la maison No 43, rue de Chartres, entre Dauphine et Bienville. Trois étages, beaux magasins, 32x100, avec warehouse. Prix modéré, avec bail à l'épreuve du ouragan, pour cet octobre. S'adresser à FRANÇOIS TUJAGUE, 38 rue de Chartres 24 juin—3t

DEMANDES.

ON demande—Un bon cheval de famille doux et sans défaut. On payera ce qu'autant que le prix sera modéré. S'adresser à G. B. No 511 Post office Box. 19 juin—

ON demande—Des fermiers avec leurs familles pour occuper, sans dépense, une partie de habitation. S'adresser à "Farmer" box 265 rue St. Mary, N. O. 10juin—1m

Avis de présentation de Bills.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Hôtel de Ville, 9 juin 1888.

Conformément à l'article 48 de la Constitution, avis est par le présent donné, qu'une demande sera faite à l'Assemblée Générale de la Louisiane, pour le rappel de la loi de 1877, et pour la remplacer par une oui qui sera conforme aux ordonnances actuelles de la ville de la Nouvelle-Orléans, réglementant l'industrie des vidangeurs.

JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.
10 juin—5 j on 30 j.

AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, qu'un bill sera présenté à la session de l'Assemblée Générale de l'Etat, pour obtenir l'autorisation de permettre l'Etat de la Louisiane dans la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, pour paiement de ce que l'Etat doit au soussigné.

WM. DUBBRIDGE.
28mai—5t on 30 j.

AVIS—Je donne par les présentes avis que je m'adresserai à la Législature de l'Etat de la Louisiane pour obtenir le paiement de mes honoraires comme sténographe dans l'affaire de l'Etat, par l'avocat-général, contre le juge Lazarus. No 9,846. Cour Suprême de la Louisiane.

ARTHUR MCGUIRK.
2 juin—3t on 1 m

28 mai 1888.

AVIS est ici donné qu'une application sera faite à la session actuelle de la Législature pour décréter une loi pourvoyant aux voies et moyens de drainer, paver, etc., la Nouvelle-Orléans, et créer un Bureau dans ce but; Bureau qui sera revêtu du pouvoir d'imposer un assessement de la façon et pour l'objet indiqués, et de nommer des officiers pour toutes les anciennes qui seront en conflit avec elle.
29 mai—7t on 30 j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas Osborn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,006.—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte final provisoire présenté par Paul Surgi, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 juin—27 30 j ol 6 j Greffier.

Succession de Mme M. H. Surgi.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,882—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire présenté par Paul Surgi, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 juin—27 30—6 juil Greffier.

Succession de Wm M. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,9.0—Division D.

Attendu que Virginia Miller a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm M. Miller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
26 juin—26 30—5 juil Greffier.

Succession de Milton B. Muncy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22 729—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Daniel P. Marcy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
22juin—22,27—1er juil. Greffier.

Succession de Francisco P. Martinez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,271—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte présenté par William John Martinez, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
24 juin—24, 29—3 juil.

Succession de Cyrus Chism.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,642—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. Singleton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
23juin—23,27—juil 1er Greffier.

Succession de Martin Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 24,369—Division D.

Attends que Mme Margaret Hoey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin Hoey, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
19juin—19 23 28 Greffier.

Succession de Mme Mary E. Bonny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 18,776.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire présenté par Pierre Godefroy Bonny, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS
Greffier.
27 juin—27 30—6 juil Greffier.

Succession de Carinne H. Duff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,362—Division A—Attendu que Abraham Louis a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Carinne M. Duff, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
22 juin—22 27—1er juil Greffier.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Leopold Heidenreich contre Jean Meyer.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 10,673.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles E. Lecheler, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, je vendrai à l'encan en face de ma bureau, No 90 Peoples de la Histoire, entre les rues Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 5me jour de juillet 1888, à 11 heures a.m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir—

Deux petite chiens de fantaisie—un blanc et un brun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23juin—22,29—5juillet

Prof. GYRILLE C. THEARD;
No 99 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures de matin et de 6 heures à 9 heures P. M.

Français, Anglais, Vocabulis, Tonne des Syrtes, etc. 14oct—

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

LSL

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de somme simple ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont en dessous de l'assurance, et lien avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard.
Jos. Jonas.
COMMISSAIRES.

GRANDS LOTS

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
100 Lots de	200	20,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100,	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,054,900

NOTE.—Les billets gagnant des lots capitaux n'ont pas droit à des lots moindres, ceux des moindres chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

Pour les Clubs en toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distinctes et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en enveloppant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR SEPTAME BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, honorable dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons qui pèsent sur vous.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Eugène Lacoste vs. Henry Alcard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,326—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St-Louis et Tour'louse, mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue des Remparts sur cent vingt-huit pieds onze pouces et demi de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr C. H. Tébault vs F. J. Knapp, No 18113, writ contre Mme Rose E. Knapp, épouse de Frédéric J. Knapp et Frank C. Haber sécurité in solido.

Dr C. H. Tébault vs Rose Knapp No 21,021, writ contre Mme Rose Knapp, épouse de Frédéric J. Knapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 4, 5 et 6 et 14, 15 et 16 et l'arrière portion des lots 10 et 20 étant en arrière et entre les premiers six lots, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Hampson, Clinton et Hillery dans le 7me district de cette ville. Les lots 4, 5 et 6 mesurent chacun trente (30) pieds six (6) pouces de face à l'avenue St Charles, par cent vingt-deux (122) pieds de profondeur et les lots 14, 15 et 16 mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la rue Hampson sur cent vingt-deux pieds de profondeur et l'arrière portion des lots 10 et 20 sont bornés par les lignes de projection des lots 4 et 16 sur le côté le plus près de la rue Hillery et par les lignes de projection des lots 6 et 14 sur le côté de la rue Clinton; le morceau entier ayant quatre-vingt-huit (91) pieds six (6) pouces sur l'avenue St Charles ainsi que sur la rue Hampson et traversant l'îlet d'une rue à l'autre.

2e Les lots 23 et 24 dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Brainard, Joséphine et Jackson, mesurant chacun, vingt-sept pieds cinq pouces de face à la rue Carondelet sur cent vingt sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles avec les améliorations.

3e Le seizième indivise du lot de terre et magasin y bâti, connu comme le No 147, rue du Canal, entre la troisième et quatrième de l'écluse Bourbon, dans l'îlet borné par les rues Canal, Bourbon, Deuane et Dauphine, et mesurant vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue du Canal sur quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces de profondeur, plus ou moins; étant la même propriété acquise par Marie Charlotte Piffet, suivant un acte parlevant Théodore Guyot, notaire, le 2 janvier 1860, et légué par elle à Frederick E. et Vivian Knapp, (mineurs), décédés; et ledit seizième étant hérité par leur mère, Rose Edmunds Knapp de ses enfants. Toutes les propriétés ci-dessus mentionnées étant les propriétés séparées de Mme Rose Edmunds, épouse de Frederick J. Knapp.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété Améliorée connue comme les Nos 904 et 906 rue Marais, entre les rues Amelia et Antonine.

—Dans l'affaire de—

Henry Meyer vs Mme Cecilia A. Connolly, veuve de James Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philippine, Camp, Congrès et Jonquille, numérotés sous le No 4 de l'îlet No 8 d'après une esquisse par De Armas, géomètre, daté le 22 juin 1881, mesurant trente pieds de face à la rue St-Claude, sur cent quarante pieds de profondeur, mesure anglaise, entre lignes parallèles, au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et dépendances.

Etant la même propriété achetée par la défenderesse de Mme J. E. Edwards, acte pardevant Che. D. Drouet, notaire, daté le 11 décembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26 juil 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

G. W. Merritt vs Third African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Montreuil, près de cette ville, désignés par les numéros quarante, quarante-un et quarante-deux, conformément à un plan du dit faubourg, dressé par J. Pilié, alors voyer de cette ville, le 10me jour de juin 1831, et déposé au bureau du Shérif Civil, et de Cornelius Pilié, notaire public, sur un plan de C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite. Les dits lots mesurent chacun au pied américain, soixante pieds de face à la rue Elmira, en mesure américaine, sur cent pieds de profondeur de cent vingt pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec soixante dix actions maintenant réduites à soixante-six actions du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane (Orléans) lesquelles actions sont ci-dessus sont décrites sur un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 21 juin 1869, et déposé au bureau du shérif civil de cette paroisse, et mesurent conformément au dit plan comme suit:

Trois certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro 175 et borné par les rues Elmire, Dauphine ou Grande Hommes, Congrès et Royale (Casacalde), désignés sous les numéros quarante, quarante-un et quarante-deux. Le dit lot numéro quarante étant à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Elmire et Dauphine.

Les dits lots se touchent et mesurent chacun au pied américain, soixante pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, tous les droits, voies et privilèges, etc.

Ensemble avec les dites actions ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux pour payer la réclamation du plaignant à savoir: onze cent soixante-seize dollars, montant sur le prêt capital, avec cinq cent dollars (500) pour frais de justice, avant 6% d'intérêt par an sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1873, et avec huit pour cent d'intérêt sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1876, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars à partir du 1er décembre 1881 et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1883, et huit pour cent d'intérêt du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent quarante dollars du 1er décembre 1885; et cent dix dollars (110) pour frais de justice et cent dollars du 1er décembre 1886 et tous les frais dans ce procès et la vente et les taxes dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera le reste de la dette du capital hypothécaire non échue, mais sujette à être exigible en vertu de la Charte de cette Banque de la Banque des Citoyens de la Louisiane jusqu'à concurrence de la somme de cinq mille quatre cent soixante dix dollars (5,470) payable toutes les obligations des actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa Charte et les intérêts et le reste, s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 24

Jean Pierre Carrère vs. Giovanni Arata.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 24,105—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, toutes voies, tous privilèges et toutes dépendances qui s'y rattachent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues Marais, Frédéric et St Pierre, désigné comme lot No 8 de l'îlet No 54, mesurant plus ou moins 30 pieds de face à la rue St Pierre, 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la Promenade Carondelet, sur 88 pieds 3 pouces 8 lignes de profondeur entre la rue du Canal sur quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces de profondeur, plus ou moins; étant la même propriété acquise par Marie Charlotte Piffet, suivant un acte parlevant Théodore Guyot, notaire, le 2 janvier 1860, et légué par elle à Frederick E. et Vivian Knapp, (mineurs) décédés; et ledit seizième étant hérité par leur mère, Rose Edmunds Knapp de ses enfants. Toutes les propriétés ci-dessus mentionnées étant les propriétés séparées de Mme Rose Edmunds, épouse de Frederick J. Knapp.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 juin—26—juil 3 10 17 24 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété Améliorée connue comme les Nos 904 et 906 rue Marais, entre les rues Amelia et Antonine.

—Dans l'affaire de—

Henry Meyer vs Mme Cecilia A. Connolly, veuve de James Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St-Louis et Tour'louse, mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue des Remparts sur cent vingt-huit pieds onze pouces et demi de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr C. H. Tébault vs F. J. Knapp, No 18113, writ contre Mme Rose E. Knapp, épouse de Frédéric J. Knapp et Frank C. Haber sécurité in solido.

Dr C. H. Tébault vs Rose Knapp No 21,021, writ contre Mme Rose Knapp, épouse de Frédéric J. Knapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale, le SAMEDI, 28 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans l'îlet borné par les rues Priant, Roman, Laharpe et Colombe, désignés sous les numéros un, deux, trois et quatre du plan de Surgi daté le 12 juin 1844, déposé au bureau de A. Ducatel notaire public, sous le No 5 du livre du plan No 3; le dit lot mesurant 31 pieds 7 1/2 pouces sur la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 26—3 10 14 20 21 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une belle résidence,

Rue St-Joseph, entre St-Charles et Camp, (la rue derrière étant la rue Julie).

Mme E. W. Davidson vs. William Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,097—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph, St Charles, Julie et Camp, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente pieds trois pouces et deux lignes, et désigné comme lot No 5 cinq sur un plan dressé par Thomas Palinga e, voyer, daté le 21 mars 1845.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif civil d'un fief de terre de valeur borne par l'Avenue Napoléon les rues deux Jersey et Laurel avec les bâtisses et améliorations, etc., dans l'affaire de

David L. Weil vs Thomas E. Evershed

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 24 242—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Napoléon et les rues Jersey, Jena et Laurel, désigné par le No 12 sur un plan de C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 juillet 1884 déposé au bureau de l'étude de Charles Aucoin notaire en cette ville, et mesurant deux cent cinquante pieds trois pouces de face à l'Avenue Napoléon, même façade à la rue Jersey, trois cents pieds de face aux rues Jersey et Laurel.

Etant la même propriété acquis par le défendeur des mineurs de feu Peter C. Mandel et épouse, conformément à un acte passé parlevant Andrew Fernaris, notaire en cette ville, le 21ème jour de mai 1879. (Bureau du transfert, livre 110, folio 846).

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26—juil 3,10,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

F. L. Fontenot vs. Mme Vve Adolphe Julien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 24,177—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Napoléon et les rues Jersey, Jena et Laurel, désigné par le No 12 sur un plan de C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 juillet 1884 déposé au bureau de l'étude de Charles Aucoin notaire en cette ville, et mesurant deux cent cinquante pieds trois pouces de face à l'Avenue Napoléon, même façade à la rue Jersey, trois cents pieds de face aux rues Jersey et Laurel.

Etant la même propriété acquis par le défendeur des mineurs de feu Peter C. Mandel et épouse, conformément à un acte passé parlevant Andrew Fernaris, notaire en cette ville, le 21ème jour de mai 1879. (Bureau du transfert, livre 110, folio 846).

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26—juil 3,10,14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

D'un terrain formant le coin S. E. des rues Espagne et Girod en Ville, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Louisiana Homestead Association de la Nouvelle Orléans vs. D. L. Bopnasan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,999—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Napoléon et les rues Jersey, Jena et Laurel, désigné par le No 12 sur un plan de C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 juillet 1884 déposé au bureau de l'étude de Charles Aucoin notaire en cette ville, et mesurant deux cent cinquante pieds trois pouces de face à l'Avenue Napoléon, même façade à la rue Jersey, trois cents pieds de face aux rues Jersey et Laurel.

Etant la même propriété acquis par le défendeur des mineurs de feu Peter C. Mandel et épouse, conformément à un acte passé parlevant Andrew Fernaris, notaire en cette ville, le 21ème jour de mai 1879. (Bureau du transfert, livre 110, folio 846).

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26—juil 3,10,14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriétés de valeur sur la rue du Canal et ailleurs, à un long crédit.

Succession de Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,937—En vertu d'un ordre de vente daté du 1er juin 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois, désignés comme lots numéros 1 cize et quatorze; sur un plan déposé en l'étude de S. Maguer, ancien notaire, comme ayant le numéro 77 dans le livre de plan No 2. Le lot numéro treize mesure vingt-quatre pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Canal, quatre-vingt-deux pieds onze pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur le côté du lot numéro quatorze et cent soixante neuf pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur le côté vers la rue Broad et le même quatorze mesure vingt-sept pieds de face à la dite rue Canal sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

2e Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Olympia, Gasquet, Murat et Canal, dans le Premier District de cette ville, et mesurant, conformément au dit plan fait par Arthur De Armas, géomètre, daté